

DEVENEZ
MÉCÈNE
DU
FRAC
ALSACE

FONDS RÉGIONAL D'ART CONTEMPORAIN (FRAC) ALSACE

SOMMAIRE

- 3 QUI SOMMES-NOUS ?
- 7 PARTAGEZ LES VALEURS
DE LA CRÉATION
CONTEMPORAINE
- 10 SOUTENEZ LE FRAC ALSACE
ET DEVEZ PARTENAIRE
DE LA CRÉATION
- 12 BÉNÉFICIEZ D'AVANTAGES
PRÉFÉRENTIELS
- 14 DEVEZ MÉCÈNE
DU FRAC ALSACE



P2

Exposez-vous à l'art
de votre temps !

ŒUVRES

CRÉATION
COLLECTION

RÉGION

DIFFUSION
ARTISTES
PROFESSIONNELS
ACTIONS

EXPERTISE
PUBLICS
FORMATIONS
PRÊTS
SENSIBILISATION
RECHERCHE

QUI
SOMMES-
NOUS ?

LE FONDS RÉGIONAL D'ART CONTEMPORAIN (FRAC) ALSACE EST :

- un espace de recherche et d'expertise sur l'art contemporain ;
- une collection publique de près de 1000 œuvres datées de 1956 à nos jours
- une plateforme d'apprentissage, d'information et de formation à destination de tous les publics ;
- un moteur du développement culturel territorial ;
- un instrument d'aide à la création et à la promotion des artistes, qui vient compléter le travail effectué par les musées et les autres opérateurs culturels de la région ;
- une équipe engagée au service des artistes et des publics ;
- l'acteur d'un réseau national de 23 frac.

Depuis 1982, le frac Alsace constitue une collection d'œuvres d'art qu'il fait circuler en région afin de rapprocher les publics de la création contemporaine.



P4

« Découvrir et accompagner les talents, témoigner de la vitalité de l'art contemporain et sensibiliser le plus grand nombre en créant des passerelles entre les artistes et les publics. »

CHAQUE ANNÉE LE FRAC ALSACE, C'EST :

- une vingtaine d'œuvres acquises pour sa collection, choisies par un comité technique spécialisé
- **4 à 5 expositions** dans ses espaces et en moyenne **10 000 visiteurs**
- **400 œuvres** prêtées aux scolaires, associations, musées, centres d'art et institutions
- **une centaine d'actions de sensibilisation à destination de plus de 4 000 personnes** : visites, ateliers pédagogiques, rencontres avec les artistes...

Le frac Alsace réalise chaque année une moyenne de 45 projets de diffusion de sa collection en région, ainsi qu'une quinzaine à l'échelle nationale et internationale. Le frac publie des catalogues d'exposition et propose des formations dans le cadre des actions de l'Agence culturelle d'Alsace.

Ces initiatives sont régulièrement relayées par la presse régionale, nationale et la presse spécialisée.



P5

« L'art contemporain est un lieu de passage d'un siècle à un autre, d'une société à une autre. »



P6

« L'histoire des collections des frac : une formidable source d'information et de documentation sur la scène artistique de ces 30 dernières années. »

LE FRAC ALSACE, 30 ANS D' ACTIONS, POUR LES ARTISTES, VERS LES PUBLICS

En 1981, la deuxième charte culturelle régionale, liant le ministère de la Culture et les collectivités régionales et départementales, conduit à la création d'un « fonds régional d'acquisition d'œuvres d'art », fruit d'une volonté forte des institutions alsaciennes. Ce fonds naît au sein de l'Agence Culturelle et Technique d'Alsace, en 1976. Cette création fait de l'Alsace un précurseur de la décentralisation culturelle française. En 1982, ce fonds fut rebaptisé fonds régional d'art contemporain d'Alsace. Guy Sautter, Président fondateur de l'Agence Culturelle et Technique d'Alsace, observe en 1984 que les fonds régionaux d'art contemporain répondent à deux besoins : « l'aide à la création et la contribution à une meilleure connaissance de l'art du temps. Le frac apparaît ainsi comme un "passeur" entre les artistes et le public. » En 1989, les objectifs se précisent : « Aider la création c'est aussi savoir prendre des risques, donner des chances aux plus jeunes, les faire connaître à l'étranger (...). Les passerelles entre créateurs et public se muent progressivement en liens solides (...) Un public nouveau, déconcerté et étonné d'abord, bientôt curieux et maintenant presque habitué, vient à la rencontre des artistes ». En 1996, l'Agence culturelle d'Alsace s'installe dans un nouveau bâtiment où le frac inaugure ses équipements professionnels. Il conçoit une programmation annuelle d'expositions *in situ* et en région qui permet de consolider le dialogue avec les publics. Aujourd'hui le frac Alsace, fort de ses 30 années d'expérience, continue à œuvrer en région, auprès des artistes et en allant à la rencontre des publics.

LIEN SOCIAL
CRÉATION
INTÉRÊT GÉNÉRAL
RÉGION
DÉVELOPPEMENT

ENGAGEMENT
IMAGE
ÉDUCATION
DYNAMISME

PARTAGEZ LES VALEURS DE LA CRÉATION CONTEMPORAINE

PROSPECTIVE
PRODUCTION
CULTURE
INNOVATION

PARTAGEZ LES VALEURS DE LA CRÉATION CONTEMPORAINE

INNOVATION ET ENGAGEMENT

Marqué d'une communication résolument engagée, votre soutien aux actions du frac Alsace permet un retour sur investissement en termes de visibilité et offrira une image singulière de votre entreprise à vos clients comme au grand public. Soutenir les actions du frac Alsace, c'est soutenir les acteurs de la scène artistique contemporaine. C'est aussi associer son image à un opérateur clé de l'art contemporain, et partager avec lui des valeurs d'innovation et de créativité.

L'ART CONTEMPORAIN VÉHICULE LES VALEURS DE DYNAMISME ET D'OUVERTURE, IL RENVOIE À L'IDÉE DE PROSPECTIVE, D'UNE RECHERCHE RÉSOLUMENT TOURNÉE VERS L'AVENIR.

PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET ÉCONOMIQUE

La culture joue un rôle essentiel dans le développement local : elle permet de rendre les territoires plus attractifs, d'améliorer le cadre de vie, de dynamiser de manière originale l'activité touristique. En favorisant la créativité, elle encourage aussi l'emploi et la production de biens et services innovants. S'associer au frac Alsace, c'est montrer sa volonté de faire vivre la région et de permettre à ses habitants de bénéficier d'une offre culturelle riche. C'est participer à son rayonnement.

C'EST UNE FAÇON POUR L'ENTREPRISE D'AFFIRMER SON INTÉRÊT POUR SON ENVIRONNEMENT CULTUREL ET SOCIAL ET D'APPARAÎTRE LÀ OÙ LE PUBLIC NE L'ATTEND PAS FORCÉMENT.

LA CULTURE, UN VECTEUR DE LIEN SOCIAL

Le frac Alsace, par ses actions en région, touche un très large public et s'inscrit ainsi pleinement dans une mission éducative, sociale et culturelle.

La démarche du frac contribue à favoriser le dialogue et le partage de valeurs dont la société a besoin pour concevoir une vision ouverte et collective de l'avenir.

S'associer aux actions du frac, c'est montrer un engagement fort pour le maillage culturel de la région et la promotion du lien social.

PARTAGER L'ART CONTEMPORAIN

Pour nombre de personnes, l'art contemporain apparaît difficile d'accès. Par ses actions en région, auprès des scolaires de tous niveaux, dans les médiathèques, en partenariat avec les musées et lieux culturels régionaux, le frac Alsace va à la rencontre du plus grand nombre. Il permet à tout un chacun de découvrir l'art contemporain et de se familiariser à la création d'aujourd'hui.

LE MÉCÉNAT PERMET À L'ENTREPRISE D'ENRICHIR SON IMAGE PAR SON ASSOCIATION À DES CAUSES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET PHILANTHROPIQUES.



P8

« Pour une entreprise,
faire du mécénat,
c'est dire qui elle est,
c'est affirmer son
identité, partager
ses valeurs et montrer
sa propre culture. »



P9

MATÉRIEL
ENTREPRISE

RÉGION

ENGAGEMENT

RSE

COMPÉTENCE

SOUTIEN

CULTURE

SOUTENEZ LE FRAC ET DEVENEZ PARTENAIRE DE LA CRÉATION

DON

PARTICIPATION

FINANCEMENT

PARTENARIAT

SOUTENIR LES ARTISTES D'AUJOURD'HUI

En faisant régulièrement l'**acquisition** d'œuvres d'art, en accompagnant la **production** des artistes et en faisant la **promotion** de leurs travaux, le frac Alsace permet l'émergence de la création contemporaine.

SOUTENIR LES EXPOSITIONS DU FRAC ALSACE

Le frac organise 4 à 5 **expositions** par an dans ses locaux et participe à des événements ayant un rayonnement régional, national et international.

La visibilité de la collection est assurée en région avec en moyenne 45 projets par an : dans les établissements d'enseignement, mais aussi dans les musées, les milieux associatifs, les centres culturels ou encore dans les hôpitaux.

FAMILIARISER LES PUBLICS À LA CRÉATION

En parallèle des expositions, le frac organise un grand nombre de **rendez-vous** - visites, ateliers, formations - à destination de tous les types de public : **Art-tea-time** (visite commentée suivie d'un moment de convivialité, « à l'heure du thé ! »), **€ Friejhohr fer unseri sproch** (visite en alsacien), **Sur-expo** (découvertes thématiques des expositions), **Mercredi du jeune public** (ateliers ouverts aux enfants de 8 à 12 ans), **rencontres avec les artistes**, **Rdv-Prof**, **Week-end de l'art contemporain** et une série de formations à destination des professionnels et amateurs d'art contemporain.

SOUTENIR L'ÉDITION DE CATALOGUES ET MONOGRAPHIES D'ARTISTES

En complément des expositions, et pour contribuer à la promotion des ses actions et des artistes qu'il soutient tout en renforçant la sensibilisation, le frac Alsace **édite** régulièrement **des livres et catalogues** autour des thématiques et artistes de la collection.

VOUS POUVEZ CHOISIR DE CIBLER VOTRE DON, EN L'ASSOCIANT À UN PROJET PARTICULIER ET AINSI METTRE EN AVANT LES VALEURS PORTÉES PAR VOTRE ENTREPRISE.



PARTENAIRES

COMMUNICATION
RELATIONS PUBLIQUES
INVITATIONS

BÉNÉFICIEZ D'AVANTAGES PRÉFÉRENTIELS

VISITES
PROJETS
ATELIERS
LOGO

ÉVÉNEMENTS
SOIRÉES

VERNISSAGES

DES AVANTAGES FISCAUX INCITATIFS

Une action de mécénat ouvre droit à une réduction d'impôt de 60 % du montant du don, au titre de la loi du 1^{er} août 2003. Les contreparties qui vous sont offertes se feront dans une limite maximale de 25 % du montant de votre participation.

UNE VISIBILITÉ PARTICULIÈRE

Selon le montant de votre don, le nom et/ou le logo de votre entreprise figureront sur certains supports de communication : document de programmation, dépliants d'expositions, cartons d'invitation aux vernissages et/ou site Internet. La mention du soutien de votre entreprise pourra également apparaître dans les communiqués et dossiers de presse.

UN OUTIL DE COMMUNICATION

Vecteur de communication interne, le partenariat permet également à l'entreprise de partager ses valeurs et d'impliquer ses salariés autour des projets qu'elle soutient. Le frac Alsace aura à cœur de vous proposer des actions en direction de vos salariés : ateliers de sensibilisation, accueils et projets spécifiques en lien avec l'activité de votre entreprise.

De plus, en devenant partenaire du frac Alsace, vous bénéficierez d'avantages exclusifs en termes de « networking » (réseautage), et pour vos actions de relations publiques.

UN ACCÈS PRIVILÉGIÉ AUX EXPOSITIONS

Vous recevrez pour vos salariés et clients des invitations au frac et aux événements qui s'y déroulent : vernissages d'exposition, rencontres privilégiées avec les artistes et visites privées.

LA MARQUE D'UNE PARTICIPATION ACTIVE À LA VIE DE LA RÉGION

En soutenant les actions du frac Alsace, vous marquez votre engagement pour la région et valorisez ainsi l'image de votre entreprise auprès des habitants, de vos partenaires et des collectivités locales. Vous bénéficierez d'invitations pour des soirées réservées aux mécènes et aux partenaires institutionnels du frac Alsace.



RSE
COLLABORATION
VALEURS

PARTENARIAT
EXPOSITION

VALORISATION
PARTICIPATION

STRATÉGIE

ACTION

IMAGE

SOUTIEN

PROMOTION

ENTREPRISES

DIALOGUE

DEVENEZ MÉCÈNE DU FRAC ALSACE

Le mécénat est un acte engagé et simple, c'est aussi un moyen de communication singulier, un élément de stratégie qui bénéficie tout autant à l'entreprise qu'à ses collaborateurs.

LE MÉCÉNAT

Le don peut être d'ordre **financier** (virements, chèques), **en nature** (matériel) ou **en compétence** (mise à disposition de personnel qualifié). La loi du 1^{er} août 2003 offre un dispositif fiscal très incitatif : pour toute action de mécénat en faveur du Frac Alsace, votre entreprise bénéficiera d'une **réduction de l'impôt sur les sociétés** égale à **60 % des sommes versées**, dans la limite de **0,5 % du chiffre d'affaires H.T.**

Pour le mécénat en nature et en compétence, le don devra être valorisé au prix de revient, ou à la valeur nette comptable pour les éléments inscrits à l'actif de l'entreprise.

Enfin l'entreprise pourra profiter de **contreparties, à hauteur de 25 %** des sommes versées.

Frac Alsace

Agence culturelle d'Alsace
Contact : Mécénat Frac Alsace
T +33 (0)3 88 58 87 55
mecenat@culture-alsace.org





Président de l'Agence culturelle d'Alsace : Claude Sturni
Directeur général de l'Agence culturelle d'Alsace : Francis Gelin
Directeur du Frac Alsace : Olivier Grasser
Pôle communication et ressources : Sabine Frantz d'Ours

Ont collaboré à cette publication : Christelle Kreder, Thomas Werlé
Citations : Guy Sautter, Olivier Grasser, Pascal Neveux

Conception graphique : Atelier Poste 4
Crédit photographique : Jean-Baptiste Dorner
Impression : Ott Imprimeurs
Papier issu de forêts gérées de façon durable

fonds régional
d'art contemporain
Agence culturelle d'Alsace
1 espace Gilbert Estève
Route de Marckolsheim
BP 90025
F - 67601 Sélestat Cedex

T +33 (0)3 88 58 87 55
F +33 (0)3 88 58 87 56
mecenat@culture-alsace.org
<http://frac.culture-alsace.org>
www.organisateur-exposition.org



TRANS RHEIN ART
RESEAU
D'ART CONTEMPORAIN
ALSACE

PLATFORM